## SCR.2.2 TP 23 $\perp$ :

### Configuration DNS 2

bind9/Debian/IMUNES

https://wiki.debian.org/Bind9

Objectif. Mise en œuvre de serveurs primaire et secondaire sur une zone en domaine public.

- Se placer dans le répertoire TP23/
   C'est dans ce répertoires que seront enregistrés les fichiers de la séance courante de TP.
- 2. Dans imunes, ouvrir dns2.imn.
- 3. Si on n'est pas sur sa vm attitrée, alors à la fin de la séance, transférer le répertoire TP23/ vers son domicile personnel dans le répertoire SCR.2.2/

#### I. Introduction

On va faire en sorte que les machines host1,..., host5, kheops, sethi, soient des ressources d'un domaine TLD nommé mos. sur lequel sethi est le dns primaire et khepos est un dns secondaire.

Dans le TP précédent, les clients DNS sur le LAN interrogent le serveur de noms indiqué dans leur fichier /etc/resolv.conf

Dans ce TP, les machines sont toutes censées être sur le domaine public. Il n'y a pas beaucoup de sens à enregistrer l'adresse des dns de toutes les zones dans le fichier /etc/resolv.conf de chaque machine sur le net. On va alors faire en sorte que chaque processus souhaitant une résolution DNS s'adresse à un dns local à la même machine. C'est ce qui se passe lorsqu'on ne place rien dans le fichier /etc/resolv.conf (man resolv.conf). Ce sera donc le dns local à la machine qui recevra les requêtes avec récursion désirée provenant des applications qui tournent dans la machine. Ce dns local, recevant une telle requête, lancera alors le processus d'interrogation en commençant par s'adresser à un serveur de la racine de l'espace des noms de domaines.

Voici donc, en résumé, les étapes principales à réaliser pour arriver à cette architecture. Pour chacune d'elle, un paragraphe guide sera consacré.

- 1. Sur une machine témoin, disons host10, on indiquera :
  - (a) ROOT-SERV et son adresse dans le fichier qui contient les noms et adresses des serveurs de la racine de l'espace de nommage. Un tel fichier est fourni dans l'installation bind et peut être mis à jour par téléchargement
    - (https://www.iana.org/domains/root/files)
    - On ne pourra pas l'utiliser tel quel puisque l'espace de nommage est fictif ici.
  - (b) dans le fichier de configuration de named, le nom du fichier précédent. C'est à partir de ce fichier que seront chargées dans le cache du dns local à la machine les informations sur les serveurs de la racine.
- 2. Sur sethi, on réalisera comme au TP précédent l'autorité sur mos directe et sur la zone inverse.
- 3. Sur ROOT-SERV, on créera le fichier de zone. C'est là qu'on fera référence à mos.

#### II. Sur ROOT-SERV, répertoire /etc/bind/

- Créer le fichier zone racine en l'appelant db.root.zone
   Indiquer que ROOT-SERV est SOA sur la zone racine, et que sethi et kheops sont serveurs
   de noms pour mos. et sa zone inverse.
- 2. Instruire à named qu'il est primaire sur la zone racine. Indiquer le nom db.root.zone là où il faut pour que named en ait connaissance.

### III. Sur sethi, répertoire /etc/bind/

Comme on a fait au TP précédent,

- 1. Créer le fichier de zone directe db.mos, ainsi que le fichier db.mos.inv de zone inverse. Tester par named-checkzone.
- 2. Instruire à named qu'il est primaire sur les deux zones et lui indiquer le nom des fichiers de zones. Tester par named-checkconf.

### IV. Sur host10, répertoire /etc/bind/

- 1. S'inspirer du contenu de db.root pour créer le fichier hints-file qui renseigne sur l'adresse de ROOT-SERV comme serveur de racine.
- 2. Indiquer à named, par l'intermédiaire du fichier named.conf.default-zones, le nom du fichier hints précédent.

#### V. Lancement et tests.

- 1. named -g lance le serveur de noms au premier-plan tout en envoyant tous les logs vers stderr. Sur quelle(s) machine(s) doit-on donner cette commande?
- 2. bind9 utilise DNSSEC: Domain Name System Security Extensions (https://www.isc. org/dnssec/). Cela permet au resolver recevant une réponse de s'assurer, à l'aide d'un mécanisme de vérification de signatures, que la réponse n'a pas été altérée pendant le transit. Un resolver attentif au DNSSEC (DNSSEC-aware resolver) doit être en possession d'une ancre de confiance (trust anchor) qui est, généralement, une clé publique pour la zone racine (https://www.iana.org/dnssec/files). On ne pourra pas utiliser cette ancre de confiance parce que l'espace de nommage ici est fictif. On peut créer sa propre clé publique pour la zone root fictive et l'indiquer aux resolvers. Pour ne pas compliquer encore ce TP, on va se contenter de désactiver l'option correspondante dans le fichier fichier named.conf.options sur host10. Avant de la désactiver:
  - (a) Sur host10, passer la commande dig host1.mos puis la commande dig +cd host1.mos
  - (b) Consulter man dig pour comprendre le rôle de cette option de requête, et conclure.
- 3. dig +trace fait que le resolver correspondant à dig fait des requêtes itératives pour résoudre le nom, en suivant les références depuis les serveurs racine et en montrant la réponse de chaque serveur utilisé lors de la résolution.

```
;; Received 74 bytes from 90.90.0.10#53(ROOT-SERV) in 1 ms
host5.mos.
                        14400
                                IN
                                                 80.80.0.5
                                         Α
                        14400
                                IN
                                        NS
mos.
                                                 sethi.mos.
;; Received 90 bytes from 80.80.0.20#53(sethi.mos) in 0 ms
root@host10:/# dig +trace -x 80.80.0.4
; <<>> DiG 9.10.3-P4-Debian <<>> +trace -x 80.80.0.4
;; global options: +cmd
                        604442 IN
                                        NS
                                                 ROOT-SERV.
;; Received 66 bytes from 127.0.0.1#53(127.0.0.1) in 0 ms
80.80.in-addr.arpa.
                        604800 IN
                                        NS
;; Received 90 bytes from 90.90.0.10#53(ROOT-SERV) in 0 ms
4.0.80.80.in-addr.arpa. 14400
                                ΤN
                                         PTR.
                                                 host4.mos.
                                IN
                                        NS
80.80.in-addr.arpa.
;; Received 110 bytes from 80.80.0.20#53(sethi.mos) in 0 ms
```

# VI. Sur kheops

- 1. Instruire à named qu'il est secondaire sur la zone mos. et la zone inverse, et lui indiquer le nom des fichiers où il gardera la copie des fichiers zones transférés depuis sethi. On gardera les mêmes noms : db.mos et db.mos.inv mais sans chemin absolu. Tester par named-checkconf.
- Au début du fichier named.conf.options, un répertoire est indiqué. Consulter le contenu de ce répertoire. Maintenant lancer named -g, puis consulter de nouveau le contenu du répertoire précédent.
- 3. Demander par dig quels sont les serveurs de noms sur mos. Sur quel(s) nœud(s) cette commande est censée fonctionner?
- 4. S'adresser directement à kheops par dig pour des requêtes sur la zone mos. Sur quel(s) nœud(s) cette commande est censée fonctionner?
- 5. Sur host10, tenter par dig un transfert de zones depuis sethi. Le type correspondant d'une telle requête est AXFR. Cela fonctionne-t-il? Si c'est le cas, alors il faudra y remédier parce que les transferts de zones surchargent le réseau. Il faut les laisser juste comme opérations de mises à jour à réaliser par les serveurs secondaires.
- 6. Incrémenter le numéro Serial pour simuler un changement dans la zone mos. Où fait-on cette incrémentation?
- 7. Avant de relancer named, lancer une ligne de commande tcpdump pour voir les échanges qui vont avoir lieu entre sethi et kheops.

Si tout fonctionne correctement, alors copier les fichiers utilisés sur les nœuds virtuels vers ~user1/IMUNES/TP23/, puis, si on n'est pas sur sa vm attitré, alors transférer par sftp le répertoire ~user1/IMUNES/TP23/ vers son compte personnel, dans le répertoire SCR.2.2/ (put -r ...).

